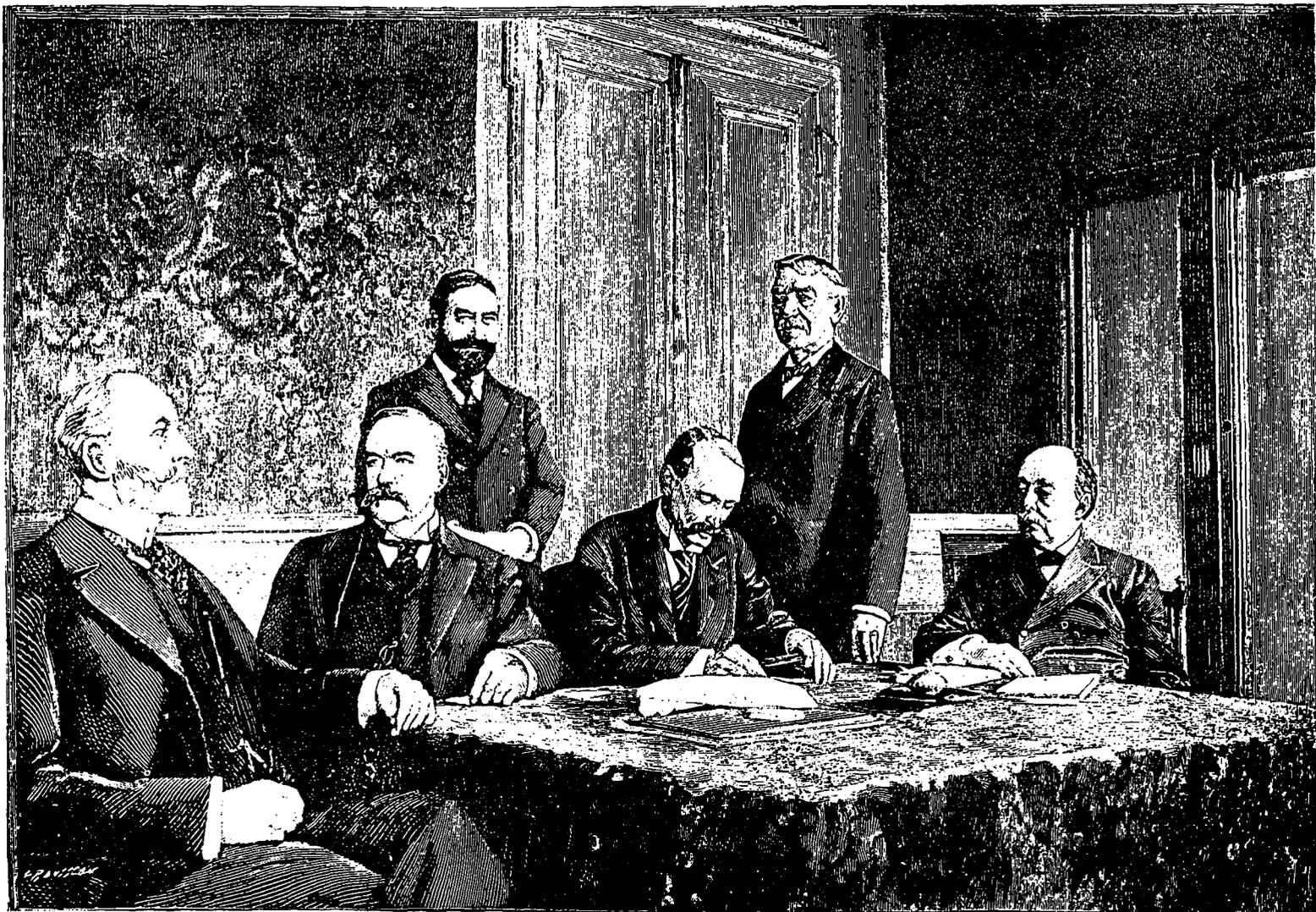


CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE



M. Whitelaw Reid.

M. Gray.
M. Moore, secrétaire.M. Day, président
de la commission américaine.

M. Frye.

M. Davis.

LA COMMISSION DE PAIX HISPANO-AMÉRICAINÉ.

Depuis le 1er octobre, la commission à laquelle incombe la tâche délicate de conclure définitivement la paix entre l'Amérique et l'Espagne, siège à Paris, dans le Palais du quai d'Orsay.

Elle se compose de six membres qui sont, du côté espagnol, Messieurs Mortero Rios, président du sénat, chevalier de la Toison d'or.

Abarzuza, ex-ministre des colonies.

De Jarnica, député de Santander.

De Villaurrutia, ministre à Bruxelles.

Général Cerero.

M. Ojeda, ministre d'Espagne en Turquie, est adjoint à la délégation comme secrétaire.

Du côté américain nous comptons : MM. Cushman Kellogg Day, ministre des affaires étrangères et ami intime du président McKinley ; Davis, William P. Frye, George Gray et Whitelaw Reid, ce dernier ex-ambassadeur à Paris et rédacteur de la *Tribune*, de New-York.

Ces messieurs sont assistés de M. John Moore, secrétaire ; du commandant Bradford, conseiller naval ; et du général Merritt, conseiller militaire.

MM. Whitelaw Reid et Day passent pour flotter entre les idées de modération et celles d'expansion à outrance.

M. Gray est absolument opposé à l'expansion ; MM. Davis et Frye sont réellement expansionnistes, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la classe de ceux qui voudraient garder tout ce qui a été pris, y compris les Philippines.

Chacun sait que le protocole, très clair et très précis en ce qui concerne Cuba et Porto-Rico, reste dans la plus désespérante obscurité en ce qui regarde les Philippines.

A présent les Américains s'annexeront-ils Cuba ou prononceront-ils son indépendance ? Affaire à eux et aux Cubains, ces incorrigibles révolutionnaires. Mais Manille ? Mais les Philippines ? La capitulation de Manille, antérieure à la signature des préliminaires de la paix, n'est-elle pas nulle en droit international ? A-t-elle jamais pu donner aux Américains aucun droit sur le reste de l'archipel ? C'est une longue et très difficile discussion qui s'est ouverte et comme les délibérations sont absolument et très justement secrètes, il sera bon de n'ajouter que peu de foi aux racontars de journalistes aux abois et d'attendre quelques semaines pour être fixé sur le sort réservé aux appétits américains. Mais que penser de la publication par les journaux des Etats-Unis, d'une note suivant laquelle le gouvernement de Washington aurait demandé, à celui de Paris, l'assurance que ses commissaires seraient traités avec égards ? Pensait-on, à Washington, que les Parisiens, comme de simples Yankees, étaient capables de lyncher leurs hôtes ? On a beaucoup à apprendre au pays du major MacKinley.

* * *

Madame Carnot, veuve du président martyr tombé sous le poignard de l'anarchiste italien Caserio, vient de succomber subitement à l'âge de cinquante-cinq ans, dans son château de Presles.

Madame Sadi-Carnot était la fille de l'économiste bien connu Dupont-White et avait épousé le futur président de la République, alors simple ingénieur des ponts et chaussées, en 1863.

Les obsèques de madame Carnot ont eu lieu en grande pompe à l'Eglise de la Madeleine, le Cardinal Archevêque de Paris officiant.

Après la cérémonie, le corps a été transporté au petit cimetière de Passy où madame Carnot avait fait élever, ces mois derniers, le tombeau dont, par un étrange pressentiment, elle pressait l'achèvement.

On sait que les cendres de Carnot reposent à côté de celles de son grand-père Lazare Carnot, "l'organisateur de la victoire", sous les voûtes du Panthéon.

Très simple le monument consacré à madame Carnot et qui contient également les restes de sa petite fille, morte l'an dernier.

Quatre pilastres soutenant un fronton surmonté d'une croix grecque. Une porte de bronze, ornée de palmes, donne accès à l'oratoire surmontant le sépulcre et qu'éclaire un magnifique vitrail représentant la *Vierge à l'enfant*. Sur la plinthe de l'oratoire ces seuls mots : *Sépulture Carnot*.

Paris, la France entière, se sont associés au deuil de la famille du regretté président et le défilé du cortège, qui comprenait des délégations de tous les corps constitués, a duré plus de deux heures.

Madame Carnot était bien l'idéal de ce que l'on est convenu d'appeler : l'aristocratie républicaine.

Elle avait quitté, lors de l'élection de son mari à la première magistrature de la République, l'intimité de son foyer de famille pour les devoirs de la représentation officielle et sa nouvelle situation avait été remplie par elle avec le tact le plus parfait et une bonne grâce qui lui avait conquis tous les suffrages.

Entre les réceptions de suprême bon goût, organisées par ses soins, et la tenue correcte de sa maison, elle savait trouver le temps nécessaire pour de nombreuses et importantes œuvres de bienfaisance et elle fut la digne et parfaite compagne du président Carnot, la correction faite homme.

Depuis la mort tragique de son mari, après avoir dignement refusé la dotation que lui offrait la France, "se trouvant, dit-elle, suffisamment récompensée par l'honneur de la tâche accomplie", elle vivait très retirée, entourée de l'affection des siens. C'était une noble figure d'honnête femme et de grande dame, dans toute l'acception du mot.

* * *

Quoique très simple d'allures, la grande figure qui vient de disparaître